

Prends garde !

Garde prétorienne, garde royale, garde impériale, cent gardes... L'histoire abonde de différentes forces ayant pris le nom de garde. À travers le monde, de nombreux pays ont connu ou possèdent encore des gardes comme la *Royal Horse Guard* au Royaume Uni, la *Guardia Civil* en Espagne ou la *Guarda Nacional Republicana* au Portugal. La France, à elle seule, a créé plusieurs dizaines de gardes au cours des siècles.

Existe-t-il un dénominateur commun entre toutes ces forces ? Outre leur militarité, beaucoup d'entre elles sont attachées à la protection de la plus haute personnalité de l'État ou des lieux de pouvoir. Mais d'autres, comme les mousquetaires du roi, remplissent ce type de missions sans pour autant s'appeler « garde », ce qui rajoute à la confusion historique. De même, le caractère de prestige ou de troupe d'élite leur est souvent associé.

Enfin, quelques-unes sont directement liées à l'histoire de la gendarmerie, comme la garde républicaine (depuis 1848), la garde républicaine mobile (1926-1944), la garde (1941-1944), la garde personnelle du chef de l'État (1942-1944)... Actuellement, la gendarmerie a participé activement à la recréation de la garde nationale après les attentats de 2015. Elle n'a plus rien de commun avec l'ancienne garde nationale issue de la Révolution française et disparue après la Commune de 1871. La nouvelle garde nationale est désormais une force de réserve opérationnelle incontournable pour la sécurité du pays.

Le dossier qui vous est offert reprend les principaux actes du colloque organisé le 9 novembre 2017 à l'hôtel de Ville par l'association nationale des officiers de réserve de la gendarmerie (ANORGEND). Au-delà de la découverte inédite sur des unités de l'Ancien Régime, interroge finalement sur la manière dont la continuité des missions de protection des gouvernants et des institutions a pu s'organiser entre l'Ancien Régime, la République naissante et l'Empire, notamment par la prise en charge de certaines de ces missions par la gendarmerie naissante ou la garde. D'où l'éclairage complémentaire apporté par la compagnie des chasses et voyages, telle qu'elle est présentée au musée de la gendarmerie de Melun. Ce thème pourrait être approfondi, d'une part parce que d'autres unités de l'Ancien Régime sont versées à la gendarmerie à la révolution (notamment la prévôté de l'Hôtel, la compagnie de robe courte du Châtelet, la prévôté des monnaies), d'autre part parce que le retour de la monarchie entraîne de nouveaux bouleversements. Dans ces évolutions constantes, celles que connaît la garde de Paris sont particulièrement significatives ; efficacité, légitimité et loyauté restant des critères clés de la continuité.

Le comité de rédaction a ajouté l'incontournable article du professeur Jean-Charles Jauffret sur l'histoire de la Garde nationale paru dans la *Revue historique des Armées*. Si ces multiples articles permettent, par leurs approches historiques ou plus contemporaines, de mieux saisir le concept de « garde », le sujet est loin d'être épuisé. Ainsi, l'espace colonial regorge de « gardes » qui méritent tout autant l'attention des chercheurs. La SNHPG ne manquera de valoriser les travaux ou les colloques sur ce sujet passionnant.

Commandant Benoît Habermusch

*Directeur du pôle Histoire du CREOGN
Rédacteur en chef de la revue Histoire et Patrimoine des Gendarmes*